

Bilan de compétences

OBJECTIFS :

- Favoriser la mobilité professionnelle des salariés par l'identification :
- ✓ Des compétences
 - ✓ Des motivations et des centres d'intérêts professionnels
 - ✓ Du potentiel d'évolution
 - ✓ Des capacités d'apprentissage
 - ✓ Définir des plans d'actions afin d'accroître les performances des salariés
 - ✓ Permettre au salarié de mieux se connaître pour être pleinement acteur de son développement professionnel

METHODES PEDAGOGIQUES :

- ✓ Phase d'entretien individuel

PERSONNES CONCERNEES :

- ✓ Tout salarié
- ✓ Toute fonction

MODALITES PRATIQUES :

- ✓ Durée : de 10 heures à 20 heures - réparties sur 1 à 3 mois.
- ✓ Tarif : 1 067 € à 2 134 € H.T

PROGRAMME :

- Analyser la demande
- Situer le cadre et les objectifs du bilan
- Connaître les attentes respectives de l'entreprise et du salarié.
- Proposer une méthodologie au regard des attentes et objectifs
- Elaborer une convention tripartite spécifiant
- L'engagement volontaire du salarié
- Les modalités de communication au salarié et à l'entreprise du compte-rendu de bilan
- Réaliser le bilan de compétences
- Analyse du parcours du salarié (formations, emplois)
- Emergence de pistes d'orientation professionnelle
- Identification de pré-projets professionnels
- Confrontation des représentations avec les réalités du terrain : rencontre avec des professionnels internes et extérieurs à l'entreprise
- Validation d'un projet professionnel.
- Evaluation des caractéristiques personnelles, techniques..., au regard du projet choisi
- Essai professionnel
- Evaluation au niveau des compétences techniques,
- Evaluation des connaissances générales,
- Test de personnalité...
- Restituer les conclusions du bilan
- Remettre et commenter le compte-rendu au salarié, et éventuellement à l'entreprise, en fonction des modalités définies en préalable
- Préconiser à l'entreprise, pour ce salarié, des actions en terme d'information, de formation, de mobilité professionnelle, d'aménagement